LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

MASTER 1 & 2

2025-2026

LLCCI

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES

Calendrier du Master 2025-2026

PREMIER SEMESTRE

Réunion d'accueil pédagogique **: mercredi 17 septembre 2025 à 10h**

Début des cours **: semaine du 22 septembre 2025**

Vacances de Toussaint **: semaine du 27 octobre 2025**

Remise du contrat de recherche (sujet de mémoire) **: lundi 10 novembre 2025**

Vacances de Noël : **semaines du 23 décembre 2024 et 6 janvier 2025**

Fin de la période de cours du semestre 1 (M1) et 3 (M2) **: vendredi 19 décembre 2025**

Remise de l'étape de documentation M1 et M2 **: lundi 26 janvier 2026**

Période des examens : **semaines du 5 et 12 janvier 2026**

Examens de fin de semestre : la majorité des cours du Master LLCCI (séminaires et certaines finalités) sont évalués en contrôle continu intégral (CCI), de sorte qu'il n'y a pas de session d'examens pour ces cours. Attention cependant, certains cours ont d'autres modalités d'évaluation (non CCI) et nécessitent la mise en place d'une évaluation pendant la période d'examen normale ; par exemple, l'examen de LV2, certaines finalités (FLE) ou les examens de traduction se déroulent pendant la période normale des examens.

Inscriptions pédagogiques 2nd semestre : **semaine du 19 janvier 2026**

DEUXIEME SEMESTRE

Date de reprise des cours : **semaine du lundi 26 janvier 2026**

Vacances d'hiver : **semaine du 2 mars 2026**

Jury du 1er semestre : **semaine du 3 mars 2025**

Fin de la période de cours du semestre 2 (M1) et 4 (M2) **: semaine du 20 avril 2026**

Vacances de printemps : **semaine du 27 avril 2026**

Période des examens (fin de semestre 2) **: semaines du 4 et 11 mai 2026**

Date limite de remise du mémoire, session 1 : **semaine du 1 juin 2026**

Date limite de soutenance des mémoires pour la session 1 : **jeudi 18 juin 2026**

Jury de fin d'année : **semaine du 6 juillet 2026**

Date limite de soutenance, session 2 : **semaine du 14 septembre 2026**

Jury de session 2 : **semaine du 21 septembre 2026**

Table des matières

Calendrier du Master 2025-2026

1. **Présentation de l'UFR LLSH** **4**
2. **Présentation du Master LLCCI** **4**
3. **Equipe pédagogique et administrative** **6**
4. **Modalités de candidature et d'inscription** **7**
5. **Séjours à l'étranger / dispenses, équivalences et VAE** **8**
6. **Modalites de contrôle des connaissances** **9**
7. **Maquette des enseignements** **10**
8. **L'élaboration du mémoire** **12**
9. **Présentation des enseignements** **15**
10. **Principes généraux concernant les résultats** **33**
11. **Vocabulaire en usage** **34**
12. **Stages et séjours à l'étranger** **35**

1. PRESENTATION DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

Equipe de direction
Doyenne de l'UFR LLSH : Lucie Gournay – lucie.gournay@u-pec.fr

Equipe décanale:
Damien Zanone (moyens) – damien.zanone@u-pec.fr
Elisabeth Vialle (formations) – elisabeth.vialle@u-pec.fr
Emmanuel Fureix (recherche) – fureix@u-pec.fr

Responsable administrative : Karine Bellance
ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétariat de direction
sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

2. PRESENTATION DU MASTER LLCCI

DOMAINE : Arts, Lettres et Langues

MENTION : LLCER (Langues, littératures et cultures Etrangères)

SPÉCIALITÉS : Langues, littératures et cultures en contexte international (LLCCI). Aires anglophones ou germanophones ou hispanophones

Pourquoi choisir ce master ?

- pour une formation généraliste en linguistique, littérature, civilisation et traduction dans les différentes langues de votre spécialité (allemand, anglais, espagnol)

- pour une spécialisation disciplinaire (linguistique, littérature, civilisation ou traduction) dans l'une des aires géographiques de la langue étudiée (Europe, Amérique et autres continents). L'accent est mis sur les rapports que les langues et leurs patrimoines littéraires, culturels, historiques et linguistiques entretiennent.

- pour une ouverture vers les milieux professionnels de la médiation cutlurelle, la traduction, la recherche, l'enseignement aux non francophones (FLE), le management de réseaux culturels internationaux, la production de contenus écrits… Le master LLCCI inclut des enseignements orientés professionnellement en M1 et en M2 (voir présentation des enseignements)

Compétence(s) visée(s)

- Renforcement des connaissances disciplinaires (littérature, culture et civilisation, linguistique)
- Acquisition des techniques d'expression et de communication écrite et orale dans la langue de spécialité (et en français)
- Amélioration des aptitudes rédactionnelles
- Maîtrise des méthodes d'analyse et de méthodologie de la recherche documentaire
- Maîtrise des outils informatiques et formats numériques
- Créer, developper et mener à bien un projet (personnel, collectif).

Débouchés « classiques »

- Enseignement (en France, à l'étranger)
- Carrière d'enseignant-chercheur en université (avec thèse de doctorat)
- Carrières internationales (chargé de mission, experts, ingénieur de recherche)
- Métiers de l'édition et métiers de la communication écrite utilisant les langues étrangères
- Concours administratifs exigeant des langues
- Métiers de la médiation culturelle

Poursuite d'études

- Autre Master plus professionnalisant (cf. changement de spécialité, par exemple Master rédaction-traduction)
- Concours de l'enseignement (agrégation, capes)
- Thèse de doctorat

Les plus du master (EUR FRAPP, DU Humanités numériques et patrimoine et DU Responsable égalité, diversité, inclusion

Le master LLCCI est inscrit dans **l'Ecole Universitaire de Recherche « Francophonies – Plurilinguismes : Politique des langues Plurilinguisme et Francophonie » - EUR FRAPP.** Projet innovant de formation à la recherche labellisé et financé par le Programme des Investissements d'Avenir (PIA) de l'État, l'EUR FRAPP offre un cursus interdisciplinaire d'excellence, en Master et en Doctorat, adossé à un programme scientifique inédit sur les relations entre pouvoir et langage, un programme dont le but est de construire une appréhension aiguë des interactions entre politique des langues, imaginaires et enjeux géopolitiques et biopolitiques du monde contemporain.

Pour s'inscrire dans les parcours FRAPP du Master LLCCI (aires anglophones, germano-phones ou hispanophones), il faut présenter une candidature sur MonMaster ou e-candidat pour ce parcours FRAPP et être accepté par une commission double de l'EUR et du Master LLCCI. Pour pouvoir présenter cette candidature il faut rédiger un projet de recherche qui s'insère dans les thématiques de l'EUR FRAPP.

Pour en savoir plus : https://eurfrapp.u-pec.fr/master

Responsable du partenariat FRAPP
Mme Graciella VILLANUEVA Bureau 220 bât.i1, maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

Les étudiants du Master LLCCI peuvent choisir en plus de suivre **le DU Humanités numériques et patrimoine**

Le Master LLCCI est partenaire des départements de Lettres et d'histoire pour proposer un Graduate Program « Patrimoines ». Cette formation concerne la conservation des œuvres et des données, la création de nouveaux savoirs, la médiation patrimoniale. Le DU "**Humanités numériques et en patrimoine »** atteste l'acquisition de connaissances et de compétences en humanités numériques et en patrimoine.

- Un diplôme d'université de niveau Bac+5 offrant une formation à la recherche par la recherche avec 60 ECTS en plus des 120 ECTS du Master.
- Un complément de formation indispensable pour les étudiants de lettres, langues et sciences humaines qui ne se destinent pas à l'enseignement.
- Une approche diversifiée de la notion de patrimoine dans le domaine de l'écrit et des arts visuels permettant de maîtriser des outils théoriques et pratiques.
- Conçu et dispensé par des universitaires et des professionnels des bibliothèques, musées, archives

Débouchés
Concours de l'enseignement/poursuite en doctorat en histoire ou en lettres production et valorisation de données numériques pour les métiers d'enseignant-chercheur
-ingénieurs de recherche dans les organismes CNRS
-métiers de l'édition traditionnelle et numérique
- bibliothèques et archives : Professeur documentaliste en collège ou lycée (pour les lauréats du Capes de documentation), personnels des bibliothèques (ENSSIB)/conservateur territorial des bibliothèques, des médiathèques, métiers des archives.
- Carrières internationales de responsable de fonds ancien.
- Conservateur du patrimoine (INP) ; responsable du patrimoine dans une collectivité territoriale, attaché de conservation du patrimoine, chargé de communication patrimoniale, recherche de mécénat,
-Médiation culturelle : en France et à l'étranger dans les musées, les bibliothèques, pour les festivals

Candidature : envoyer un CV, une lettre de motivation et les notes de Licence à anne.raffarin@u-pec.fr et gorochov@u-pec.fr. La sélection des candidats aura lieu en septembre.

DU Égalité, Diversité, Inclusion

OBJECTIFS
Répondre à une demande sociale forte émanant des collectivités et des acteurs et actrices du territoire (privés et publics) :

- Reconnaître et expliquer les formes d'inégalités et de discriminations en lien avec le contexte des politiques publiques, du cadre juridique et managérial et des discours sur l'égalité, la solidarité, et les discriminations.
- Savoir mener une enquête en sciences sociales pour évaluer les besoins d'une organisation, améliorer sa prise en compte de la diversité et tirer des conclusions des stratégies mises en place.
- Écrire un rapport analytique mobilisant des connaissances académiques sur des points précis de la lutte contre les discriminations et proposer des solutions concrètes.
- Mettre en place une stratégie dans les organisations grâce à des connaissances et de la pratique en droit, gestion, communication et prévention.
- Organiser des événements valorisant les questions de diversité, d'égalité et d'inclusion dans les organisations (collectivités territoriales, entreprises publiques et privées, universités, associations…)

COMPÉTENCE(S) VISÉE(S)

- Une formation diplômante pour se spécialiser dans les domaines de la diversité, de l'égalité, de l'inclusion et de la lutte contre les discriminations.
- Une équipe composée de chercheur·euses et de professionnel·les spécialisé·es
- Un format souple, avec des cours principalement en distanciel et des sessions en présentiel pour s'adapter aux emplois du temps.
- Une approche pratique avec des études de cas, de la méthodologie et des solutions concrètes pour des organisations plus inclusives.
- Un stage optionnel et la valorisation des missions accomplies en entreprise pour faciliter le retour d'expérience et être rapidement force de proposition.
- Des séminaires réguliers pour approfondir les enjeux liés aux discriminations (handicap, race, genre, âge, religion, classe sociale…)
- Une journée d'étude annuelle : « Former à la lutte contre les discriminations »

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS
À l'issue de la formation, les apprenant·es peuvent accéder à une variété de postes dans les secteurs public, privé et associatif : Consultant·e, Chargé·e de mission, Chargé·e de recherches, Chargé·e de

mission diversité, Consultant RH / Chargé·e de communication, Responsable diversité et inclusion, Chargé·e de projets développement local, Responsable diversité – qualité de vie au travail, Chargé·e de mission RH, Responsable développement RH, Chargé·e de mission égalité F/H/handicap.

Responsable pédagogique
Antoine SERVEL
antoine.servel@u-pec.fr
du-diversite-llsh@u-pec.fr

Secrétariat pédagogique
du-diversite-llsh@u-pec.fr

3. EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE DU MASTER

Responsable de la spécialité LLCCI
Mme Fabienne MOINE Bureau 238 bât. i1, fabienne.moine@u-pec.fr

Responsables pédagogiques Master 1 et 2 par aires linguistiques :
M. Denis BOUSCH et Mme Laure GALLOUET (allemand) Bureau 219 bât.i1, bousch@u-pec.fr et laure.gallouet@u-pec.fr
Mme Fabienne MOINE (anglais) Bureau 238 bât. i1, fabienne.moine@u-pec.fr
Mme Graciela VILLANUEVA (espagnol) Bureau 220 bât.i1, maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

Rôle des responsables pédagogiques :

- Suivi personnalisé des étudiants (régularité, implication, respect des délais, projet pro)
- Prise en compte des difficultés pédagogiques rencontrées par les étudiants et rôle de médiateur si besoin.
- Coordination de l'équipe pédagogique du Master
- Rappel des règles et si nécessaire lancement des procédures auprès du conseil de discipline (plagiat, triche etc.).

Responsables des cours de LV2 (LANSAD) et de FLE (français langue étrangère) :
Allemand : Mme Marie-Alexandre Schneider, marie-alexandra.schneider@u-pec.fr
Anglais : Mme Anne-Julie Debare Fabre, anne-julie.debare@u-pec.fr
Espagnol : Mme Laura Corona Martínez
FLE (Français Langue Etrangère, pour les non francophones) : DELCIFE, secrétariat : delcife@u-pec.fr et enseignantes : Mmes Vera Delorme et Anne-Laure Rigeade: vera.delorme@u-pec.fr et anne-laure.rigeade@u-pec.fr

Secrétariat du Master LLCCI
Le secrétariat du Master LLCCI est assuré par le secrétariat des départements de Langues (bureau 114 bât.i2), Mme Roberta Conte Ronach, sec.langues-llsh@u-pec.fr, Tél : 01 45 17 11 82.

Rôle du secrétariat :

- accueil des étudiants,
- inscriptions pédagogiques (séminaires, cours…)
- dépôt du « contrat de recherche »
- diffusion et actualisation de l'information,
- mise à jour des emplois du temps.

Secrétariat Licence 1-LV2 (LANSAD) : Bureau I2 112 ; sec.lansad-llsh@u-pec.fr
01 45 17 66 85 / 11 87
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-17h30

Scolarité et examens
Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 107
scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

ANNUAIRE des enseignants

Nom de l'enseignant	Adresse mail	Bureau
M. ATHENOT	eric.athenot@u-pec.fr	I1-240
Mme BERGES	karine.berges@u-pec.fr	I1-220
M. BOUSCH	bousch@u-pec.fr	I1-216
Mme CASTIGYANIS	ioana.castigyanis@u-pec.fr	I1-222
M. DELGADO	sergio.delgado@u-pec.fr	I1-218
Mme DELORME	vera.delorme@u-pec.fr	MLRI 14
Mme GALLOUET	laure.gallouet@u-pec.fr	I1-216
Mme GOURNAY	lucie.gournay@u-pec.fr	I1-240
Mme LEMA SILVA	laura.lema-silva@u-pec.fr	I1-212
M. MARCHE	gmarche@u-pec.fr	I1-236
M. MEUNIER		
Mme MOINE	fabienne.moine@u-pec.fr	I1-238
Mme RIEU	rieu@u-pec.fr	I1-224
Mme VILLANUEVA	maria-graciela.villanueva@u-pec.fr	I1-218
Mme ZEKRI	caroline.zekri-postacchini@u-pec.fr	I1-222

4. MODALITES DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION

Conditions nécessaires pour entrer en Master 1
Avoir obtenu **une licence complète de préférence dans la spécialité LLCER** allemand, anglais, espagnol (il n'y a pas d'inscription conditionnelle avec une Licence incomplète). Le dossier de candidature devra démontrer une capacité à intégrer un master LLCER.

Chaque candidature déposée sur l'application **MonMaster** (ou sur les autres plateformes E-Candidat et Etudes en France) est évaluée par une commission pédagogique. **TOUTES les candidatures à l'entrée en Master 1 (et 2) sont étudiées en fonction des critères attendus**: formation antérieure, qualité des résultats précédents, motivations pour la formation, projet de recherche et projet professionnel. La commission pédagogique peut éventuellement demander à s'entretenir avec les candidats.

Pour la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) et la **VAP** (Validation des Acquis Professionnels), contacter : fc-vae@u-pec.fr .

Conditions pour redoubler le Master 1 ou 2 LLCCI
En cas de non validation de votre M1 ou M2 à l'issue de la session de rattrapage, **le redoublement n'est pas automatique.** Il est soumis à l'autorisation du jury d'examen. Le redoublement en M1 ou en M2 peut-être autorisé une seule fois pour la même année. Il s'agira pour l'équipe pédagogique de tenir compte de l'ensemble de la situation de l'étudiant/e (appréciée à partir de ses notes, de ses chances d'obtenir le diplôme en cas de redoublement, de son rapport aux études, de sa santé…).

Conditions pour entrer en Master 2 LLCCI
1) Equivalences (validation des 60 crédits du Master 1) pour les étudiants agrégés. Admission de droit pour les étudiants ayant validé leur M1 LLCER à l'UPEC.

2) Pour les étudiants n'ayant pas validé de Master 1 LLCER à l'UPEC mais dans une autre université, il s'agira de déposer un dossier de candidature sur la plateforme **e-candidat**. L'étude du dossier sera faite par une commission pédagogique. Attention, mention AB minimum impérativement requise pour l'ensemble du M1, et note de 13-14 minimum pour le mémoire. Dans tous les cas, il est nécessaire d'obtenir l'accord d'un directeur de mémoire pour le projet de recherche visé en M2.

5. SEJOURS A L'ETRANGER / DISPENSES, EQUIVALENCES ET VAE

La formation de Master LLCCI est tout à fait compatible avec un séjour à l'étranger. Le séjour à l'étranger est même **très vivement conseillé** si les étudiants n'en ont pas effectué au niveau Licence.

Le séjour à l'étranger, d'une durée de 6 mois ou d'un an, est préférable pendant l'année de M2. Ce séjour peut donner lieu à des validations (voir ci-dessous) après avis de la commission pédagogique.

Renseignez-vous auprès des enseignants et du service des relations internationales si vous avez le projet de séjourner à l'étranger dans un cadre institutionnel (assistanat, lectorat, stage…).

Vous partez à l'étranger pendant votre M1 dans le cadre d'un séjour organisé par l'université (assistanat ou lectorat) ou **vous effectuez un stage de 4 à 6 mois à temps plein**, vous pouvez obtenir par équivalence les ECUE suivantes:

M1 S1	M1 S2
UE « Finalité » ECUE Séminaire (1 séminaire sur les deux)	UE « Finalité » (3 finalités)
Soit 15 ECTS	Soit 9 ECTS

Vous partez à l'étranger pendant votre M2 dans le cadre d'un séjour organisé par l'université (assistanat ou lectorat) ou **vous effectuez un stage de 4 à 6 mois à temps plein**, vous pouvez obtenir par équivalence les ECUE suivantes:

M2S3	M2 S4
UE « Finalité » ECUE Séminaire (1 séminaire sur les deux)	UE « Finalité » (3 finalités)
Soit 16 ECTS	Soit 9 ECTS

En tout état de cause, que le séjour à l'étranger ait lieu en M1 ou en M2, les étudiants devront impérativement prendre contact avec les enseignants et avec le/la responsable du parcours concerné **avant de partir**, afin de fixer les modalités de remise et de validation de leurs travaux et de leurs contrôles éventuels de fin de semestre.

Toute demande d'équivalence ou de dispense supplémentaire argumentée sera étudiée par la commission pédagogique du Master LLCCI.

☛ **Voir la rubrique 11 « STAGES ET SEJOURS A L'ETRANGER »**

6. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES EN MASTER

La présence en TD et dans les séminaires est obligatoire.
Selon l'enseignement, les modalités de contrôle sont en contrôle continu (CC) ou en contrôle continu intégral (CCI).

En M1 comme en M2, les étudiants doivent **rendre tous les travaux demandés** en cours ainsi que ceux demandés dans les séminaires (exposés oraux ; projet de recherche, etc.). Il faut également rendre **l'étape de documentation fin janvier** à votre direction de mémoire, **et bien sûr le mémoire de fin d'année (en juin)**.

Attention ! Il faut bien distinguer le devoir demandé dans le cours de méthodologie de la recherche en M1 (en français) et l'étape de documentation (en langue étrangère) qui correspond à un état d'avancement demandé par votre directeur ou directrice de mémoire. Par ailleurs l'étape de documentation est obligatoire en M1 et en M2.

Planning des étapes du projet « mémoire » :

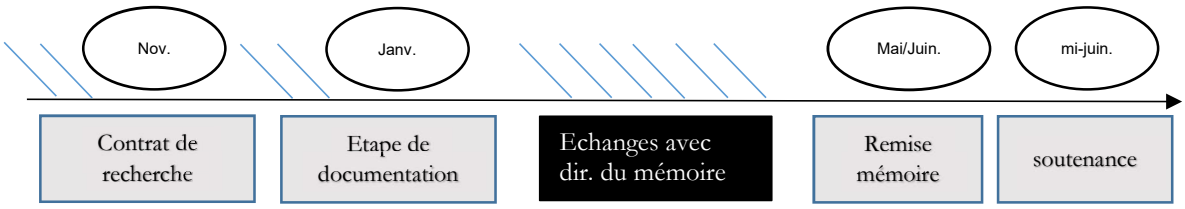

7. MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

Tableaux MASTER 1 LLCCI par semestre

Dans le bloc **Spécialité**

- Sélectionner 2 séminaires
- le cours de Méthodologie de la recherche est obligatoire
- l'étape de documentation ne donne pas lieu à un cours. C'est la première étape du mémoire à rendre à votre encadrant

Dans le bloc **Finalité** (vous devez choisir 3 finalités)

- Une première finalité dans le bloc langue
- Une deuxième finalité dans le bloc professionnalisant
- Une troisième finalité soit dans le bloc langue soit dans le bloc professionnalisant

M1 S1 - UE/ECUE	**Heures en cours**	**ECTS**
UE1 Spécialité		**21**
-ECUE1 **séminaire 1**	24h	6
-ECUE2 **séminaire 2**	24h	6
-ECUE3 **Cours Méthodologie de la recherche**	15h	3
-ECUE 4 **Etape de documentation**		6
UE2 Finalité		**9**
-ECUE 1 voir choix dans **bloc langue**	19,5h	3
-ECUE 2 voir choix dans **bloc professionnalisant**	variable	3
-ECUE 3 voir choix dans les 2 blocs	variable	3
« bloc langue » (1 ECUE Bloc langue minimum)		
- LV2	19,5h	3
- TRADUCTION (version ou thème selon les parcours)	19,5h	3
- FLE-DELCIFE (pour les étudiants étrangers)	Voir avec le DELCIFE	3
« bloc professionnalisant » (ou finalités)		
- Conférence traduction/rédaction	Voir master MRT	3
- Patrimoine : concepts et pratiques	18h	3
- Interculturel et langues	18h	3
- Séminaire recherche hors spécialité	24h	3
Total selon les choix entre 106,5 h et 130 h		**30**

Dans le bloc **Spécialité**

- Sélectionner 1 séminaire
- le cours de TICE est obligatoire
- l'EC Mémoire correspond au rendu du mémoire final et ne donne pas lieu à un cours.

Dans le bloc **Finalité** (vous devez choisir 3 finalités)

- Une première finalité dans le bloc langue
- Une deuxième finalité dans le bloc professionnalisant
- Une troisième finalité soit dans le bloc langue soit dans le bloc professionnalisant

M1 S2 - UE/ECUE	**Heures en cours**	**ECTS**
UE3 Spécialité		21
-ECUE1 **séminaire 1**	24h	6
-ECUE2 **TICE**	13h	3
-ECUE3 **Mémoire**		12
UE4 Finalité		9
-ECUE 1 voir choix dans **bloc langue**	19,5h	3
-ECUE 2 voir choix dans **bloc professionnalisant**	variable	3
-ECUE 3 voir choix dans les 2 blocs	variable	3
« bloc langue »		

- LV2 - TRADUCTION (version ou thème selon les parcours) - FLE-DELCIFE (pour les étudiants étrangers) **« bloc professionnalisant » (ou finalités)** -Conception de réseaux plurilingues -Introduction à l'enseignement du FLE -Edition numérique -Séminaire recherche hors spécialité	19,5h 19,5h Voir avec le DELCIFE 10 18 Voir Master MRT 24	3 3 3 3 3 3
Total selon les choix entre 82 h et 95 h		**30**

Tableaux MASTER 2 LLCCI par semestre

Dans le bloc **Spécialité**

- Sélectionner 2 séminaires (parmi la liste aux pages….)
- l'étape de documentation ne donne pas lieu à un cours. C'est la première étape du mémoire à rendre à votre encadrant

Dans le bloc **Finalité**, vous devez choisir 3 finalités parmi la liste
NB : les EC Compte-rendu analytique de manifestations culturelles ; Co-organisation/ participation à un projet scientifique ; et Monter son projet professionnel 1 ne donnent pas lieu à des enseignements

M2 S3 - UE/ECUE	Heures en cours	Ects
UE 5 spécialité -ECUE 1 **séminaire 1 (voir liste dans ce livret)** -ECUE 2 **séminaire 2** -ECUE 3 **Etape de documentation**	 24h 24 h 	**21** 7 7 7
UE 6 Finalité Choisir 3 finalités **OU stage entre 3 et 6 mois (9 ECTS) ou mobilité internationale** **Liste des finalités :** - Delcife-Français langue étrangère (étudiants non francophones) - LV2 - Compte-rendu analytique de manifestations culturelles - Co-organisation/ participation à un projet scientifique - Monter son projet professionnel 1 - Séminaire recherche hors spécialité	 Voir avec le DELCIFE 19,5h 19,5h 0h 0h 0h 24h	**9** 3 chacune 3 3 3 3 3 3
Total 48h à 100h		**30**

Dans le bloc **Spécialité**

- Sélectionner 1 séminaire (parmi la liste aux pages….)
- l'EC Mémoire correspond au rendu du mémoire final et ne donne pas lieu à un cours.

Dans le bloc **Finalité**, vous devez choisir 3 finalités parmi la liste
NB : les EC Compte-rendu analytique de manifestations culturelles ; Co-organisation/ participation à un

projet scientifique ; et Monter son projet professionnel 1 ne donnent pas lieu à des enseignements

M2 S4 - UE/ECUE	Heures en cours	Ects
UE 7 spécialité -ECUE 1 **séminaire 1 (voir liste dans ce livret)** -ECUE 2 **Mémoire de recherche**	 24h 	**21** 7 14
UE 8 Finalité Choisir 3 finalités **OU stage entre 3 et 6 mois (9 ECTS) ou mobilité internationale** **Liste des finalités** : - Delcife-Français langue étrangère (étudiants non francophones) - LV2 - Compte-rendu analytique de manifestations culturelles - Co-organisation/ participation à un projet scientifique - Suivi du projet professionnel 2 - Séminaire recherche hors spécialité	 19,5h 19,5h 0h 0h 0h 24h	**9** 3 3 3 3 3 3 3 3 3
Total	24h à 75h	**30**

ATTENTION : les étudiants de M2 LLCCI doivent, en plus des cours, assister aux réunions de recherche des équipes du laboratoire IMAGER en fonction de leur spécialité. Tout ceci vous sera précisé par votre directeur ou directrice de recherche.

8. L' ELABORATION DU MEMOIRE

Le choix de la direction du mémoire

Le directeur de mémoire doit être un enseignant-chercheur du département des études choisies (Anglais, Allemand, Espagnol). Lors de la **réunion d'accueil** les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique du Master présenteront leur spécialité.

Cependant, il est recommandé de consulter le site de l'équipe de recherche IMAGER pour plus d'informations sur les différentes spécialités des enseignants-chercheurs des trois départements (pour en savoir plus sur les sujets de mémoire possibles) Cf. http://imager.u-pec.fr/membres/enseignants-chercheurs/

Pour les mémoires de traduction, l'encadrement est effectué par 2 enseignants-chercheurs (un pour la traduction et un autre pour le commentaire). Il est possible de proposer dès la première quinzaine de juillet un ouvrage à traduire à l'encadrant envisagé. Cet ouvrage peut être une œuvre littéraire ou un texte de sciences humaines (ouvrage d'histoire, par exemple). Il faut impérativement que cet ouvrage n'ait jamais été traduit auparavant. La traduction conseillée est vers le français. Si la langue maternelle de l'étudiant est l'anglais, l'allemand ou l'espagnol, ce sera depuis le français vers la langue maternelle.

Le choix du sujet de mémoire

Ce choix (auteur, corpus, thème, etc.) doit être effectué en concertation avec un directeur de recherche, selon la spécialité de ce dernier, et en fonction du projet, **si possible dès la fin de l'année de L3** (pour une inscription en M1) **et en tout cas, dès la rentrée de septembre**.

- **Si votre directeur de recherche assure un séminaire, vous devez obligatoirement vous inscrire dans son séminaire**.
- Si votre directeur de recherche n'assure pas de séminaire, vous devez vous inscrire dans le séminaire correspondant au champ disciplinaire de votre sujet de mémoire (par exemple, votre sujet de mémoire porte sur la civilisation américaine, il faut suivre le séminaire de civilisation américaine ou anglaise).

Le « contrat de recherche » en M1 et en M2 :

Ce document est rempli et signé par l'étudiant **mi-novembre** après concertation avec son directeur ou sa directrice de recherche qui le signe également. Le document est transmis ensuite au secrétariat. Il a valeur de contrat pédagogique.

L'étape de documentation (en M1 et en M2)

A la fin du mois de janvier, dans le cadre du mémoire, il faut rendre un travail écrit appelé « **étape de documentation »** à votre directeur ou directrice de recherche. Ce travail, en langue étrangère, est différent de celui demandé en cours de Méthodologie qui est écrit en français. **Renseignez-vous auprès de votre encadrant**.

⇒ **L'étape de documentation pour un travail de recherche en civilisation, littérature ou linguistique** (en M1 et en M2) comporte :

- En M1, une introduction avec la délimitation du sujet, la justification de votre corpus, votre problématique, un plan prévisionnel, une bibliographie (4 pages)
- En M2, une introduction avec la délimitation du sujet, la justification de votre corpus, votre problématique, un plan détaillé prévisionnel, une bibliographie commentée (4 pages) et l'analyse d'un document ou d'une des sources selon la méthode de la discipline choisie (2-3 pages).

⇒ **L'étape de documentation pour une traduction** (en M1 et en M2) comporte :

- la traduction du texte choisi en concertation avec votre directeur de recherche (env. 15 p.)
- les pistes d'analyse dans le domaine du commentaire de la discipline retenue (littérature, civilisation, linguistique, traductologie).

Les dates de remise du mémoire et la soutenance

Le **mémoire** (**en M1 et en M2**) doit être remis à la direction du mémoire 15 jours avant la date de soutenance, soit au cours de la première semaine de juin.

La **soutenance** réunit votre directeur de recherche, un enseignant-chercheur (second juré) et le candidat. Chacun des membres du jury doit recevoir un exemplaire (version papier ou numérique) du mémoire.

Possibilité dérogatoire d'accorder un délai supplémentaire pour une soutenance en septembre pour la remise et la soutenance du mémoire de M1 ou de M2 (après accord de l'encadrant). L'équipe pédagogique accordera ce délai supplémentaire aux étudiants rencontrant des difficultés de calendrier uniquement si ceux-ci ont été en relation régulière avec leur directeur ou directrice de recherche (et ont envoyé des chapitres rédigés au cours du S2) et s'ils ont validé l'ECUE d'étape de documentation.

Mode d'emploi de la construction du mémoire

Mémoire M1 recherche	**Mémoire M2 recherche**
• Dans la langue de spécialité (sauf linguistique – voir avec l'encadrant)	• En français ou en langue étrangère de spécialité (voir avec l'encadrant)

• 50 pages **minimum** • Le mémoire de M1 est un premier travail de recherche qui doit montrer que vous avez acquis les normes de bases de la recherche et de l'écrit académiques.	• Pour un mémoire en littérature ou civilisation, **au moins 70 pages**. Voir avec l'encadrant pour un mémoire en traduction. • Le mémoire de M2 peut être soit un travail « fini » soit un premier travail ouvrant sur une inscription en thèse ; dans ce 2e cas, il est composé d'une bibliographie substantielle et d'une problématique déjà bien étayée.

Attention au plagiat !

*www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

L'équipe pédagogique de LLCCI est très vigilante vis-à-vis du plagiat : quelle que soit sa forme (par écrit, dans un devoir, par oral, lors d'un exposé), le plagiat est repéré et sévèrement sanctionné. Lors du cours de méthodologie de la recherche, les étudiants seront initiés à l'éthique de la recherche. Malgré cette prévention, tous les ans, des étudiants de Master sont convoqués et sanctionnés pour plagiat.

Quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre des séminaires, et pour le mémoire de Master, **tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique** (sous forme de livre) **ou d'un site internet**, quel qu'il soit (y compris Wikipedia ou ChatGPT). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et pages des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur internet qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation. .

- **Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets**, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas.

- **Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt** dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, l'UFR de Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera la note de 0/20 et une procédure disciplinaire.

9. PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Descriptifs des séminaires MASTER LLCER M1/M2 (LLSH)

✦ Les séminaires, à choisir dans la liste ci-dessous, sont proposés en tronc commun aux étudiants du M1 et du M2 recherche, et sont d'une **durée de 2h hebdomadaires (12 semaines)**.

Modalités d'évaluation : les séminaires de M1 et de M2 sont **évalués uniquement en contrôle continu intégral**. Il n'y a **pas d'examen terminal ni de rattrapage**. Les étudiants ayant échoué au(x) séminaire(s)

se verront donner par l'enseignant responsable un travail de remplacement (plusieurs modalités possibles, à voir avec les enseignants).
N.B. : **Les étudiants en régime dérogatoire** (salariés ou passant l'année à l'étranger) devront impérativement prendre contact avec les enseignants **dès le mois de septembre** afin de fixer les modalités de validation à distance. Ils sont soumis aux mêmes modalités de contrôle que les étudiants en régime général. Le régime dérogatoire est **fortement déconseillé** en Master.

I- Au semestre 1 du Master 1 et semestre 3 du Master 2, les étudiants doivent suivre **deux séminaires dans l'UE spécialité**. L'un de ces séminaires sera nécessairement en rapport avec le sujet ou le domaine du mémoire.

Explication à propos des séminaires en allemand LLCER :

Un des deux séminaires du S1-S3-S4 est pris en Master aires germanophones, l'autre peut être choisi en LLCCI (anglais ou espagnol) ou en MEEF allemand ou en Lettres, Histoire ou Philosophie

Explication à propos des séminaires en anglais LLCER :

1) un étudiant effectuant un **mémoire de traduction** doit choisir le **séminaire de linguistique S1 + un autre séminaire LLCER (civilisation ou littérature).**

2) un étudiant effectuant un **mémoire de recherche en linguistique choisira un séminaire de linguistique + un autre séminaire LLCER (civilisation ou littérature).**

3) un étudiant effectuant un **mémoire de recherche en civilisation (GB ou US) choisira un séminaire de civilisation + un autre séminaire LLCER**

4) un étudiant effectuant un **mémoire de recherche en littérature (GB ou US) choisira le séminaire de littérature + un autre séminaire LLCER**

Explication à propos des séminaires en espagnol LLCCI :

Les étudiants suivront les deux séminaires proposés par le Master aires hispanophones au premier semestre.

II- Au semestre 2 du Master 1 et au semestre 4 du Master 2

Les étudiants **de M1 et M2** ne suivent qu'**un seul séminaire** dans l'UE spécialité au semestre pair. Ce séminaire devra être en rapport le plus direct possible avec le domaine du mémoire. Ce séminaire pourra être choisi parmi l'offre de séminaires dans les autres disciplines de l'UFR LLSH.

Semestres Impairs 1 (Master 1) & 3 (Master 2)

Aires anglophones

NB / tous les séminaires sont assurés en anglais à l'exception du séminaire de linguistique

Séminaire de civilisation britannique (en anglais)

Enseignante : Fabienne Moine

Intitulé du cours: "The Invention of Races: Scientific Racism in Britain 1730-1930"

This course examines the language, concepts and methods of science that were used to support the belief that certain human groups and peoples were inferior to others. It explores the history of scientific racism from its early forms (Antiquity, Middle Ages, Renaissance and Enlightenment) to its decline in the early 20th century, with a specific focus on the heyday of racial science in the mid-19th century. This course is based on the study of a variety of sources, primary and secondary, which help explore the various discourses that supported, rejected or denounced racial science.

Bibliography:

Bancel, Nicolas, Pascal Blanchard, Gilles Boëtsch, Eric Deroo and Sandrine Lemaire (dir.). *Zoos humains : Au temps des exhibitions humaines*, (Paris : La découverte, 2004)

Beasley, Edward, *The Victorian Reinvention of Race. New Racisms and the Problem of Grouping in the Human Sciences* (New York and London: Routledge, 2010)

Chukwudi Eze, Emmanuel (ed.). *Race and the Enlightenment: A Reader* (Malden: Blackwell, 1997)

Gould, Stephen Jay. *The Mismeasure of Man* (New York: Norton, 1981)

Isaac, Benjamin. *The Invention of Racism in Classical Antiquity* (Princeton: Princeton UP, 2004)

Malik, Kenan. *The Meaning of Race. Race, History and Culture in Western Society* (London: Macmillan, 1996)

McKenzie, John. *Propaganda and Empire: The Manipualtion of British Public Opinion 1880-1960* (Manchester: Manchester UP, 1984)

Salesa, Damon Ieremia, *Racial Crossings. Race, Intermarriage, and the Victorian British Empire* (Oxford: Oxford UP)

Stepan, Nancy. *The Idea of Race in Science: Great Britain 1800-1960* (London: The Macmillan Press, 1982)

Une brochure de documents (sources primaires et secondaires) sera également disponible sur la plateforme EPREL de l'université.

Modalités de contrôle:

Une présentation orale sur un des chapitres du cours est attendue (40%). Un travail écrit final sera réalisé en accord avec l'enseignante sur un thème choisi en lien avec la question raciale à l'époque victorienne ou édouardienne (60%).

Le mémoire de civilisation britannique :

Le sujet choisi par l'étudiant en accord avec le responsable du séminaire portera sur l'histoire sociale ou culturelle de la Grande-Bretagne et de son empire à l'époque victorienne ou édouardienne. Prendre contact avec Fabienne Moine le plus tôt possible au début du mois de septembre.

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Séminaire de littérature américaine (en anglais)

Enseignant : Eric Athenot

Intitulé du cours : "The real war will never get in the books:" US Civil War Poetry

The class will examine the poetry written in the period leading to, during and after the US Civil War (1861-1865). Alongside such first-class poets as William Cullen Bryant, Emily Dickinson, Herman Melville, and Walt Whitman, lesser-known figures will be discussed in class in relation to topics such as religion, race, gender, popular music, and economics. Poems and articles will be assigned every week and discussed in class. All poems will be drawn from:

Faith Barrett and Cristanne Miller (eds.*). Words for the Hour: A New Anthology of American Civil War Poetry*. Amherst: University of Massachusetts Press, 2005.

NB: no student will be accepted in class without the poems in printed form.

Selected bibliography (all books are available at the university library):

- Barrett, Faith. *To Fight Aloud is Very Brave: American Poetry and the Civil War*. Amherst: University of Massachusetts Press, 2012
- Fahs, Alice. *The Imagined Civil War: Popular Literature of the North and the South, 1861-1865*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2003
- MacPherson, James. *For Cause and Comrades: Why Men Fought in the Civil War*. Oxford: Oxford University Press, 1997
- Pelaez, Monica. *Lyrical Liberators: The American Antislavery Movement in Verse: 1831-1865*. Athens, Ohio: Ohio University Press, 2018.

Modalités de contrôle des connaissances
40% présentation orale et participation
60% research paper

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Séminaire de linguistique anglaise (en français)

Enseignante : Lucie Gournay

Intitulé du cours : « Linguistique contrastive et problèmes de traduction : L'énonciation au cœur de la traduction humaine »

Pendant ce séminaire nous allons nous poser la question de la qualité de la traduction effectuée par une machine (DEEPL, CHATGPT) par comparaison à la qualité d'une traduction humaine. Pour ce faire, nous adopterons une posture critique fondée sur une analyse linguistique dite *énonciative.*

Dans un premier temps nous poserons le cadre de la linguistique énonciative, comme elle est appréhendée au sein de la Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives (TOPE). Nous verrons l'attention au caractère spontané et idiomatique des énoncés par opposition à une appréhension plus classique des phrases dans un texte.

Rapidement, nous rentrerons dans le vif du sujet : la linguistique contrastive français-anglais. Nous serons amenés à identifier les spécificités linguistiques de l'anglais et du français à partir des enseignements fondamentaux de Jacqueline Guillemin-Flescher, Hélène Chuquet entre autres linguistes contrastivistes qui participent à l'évolution de l'enseignement de la traduction.

Les travaux en linguistique contrastive développés par Jacqueline Guillemin-Flescher (entre autres Guillemin-Flescher 1981, 1984, 1993) et ses successeurs (voir les auteurs dans *Contrastes,* Gournay et Merle

2004), ont permis une prise de conscience des spécificités récurrentes des deux langues en contact. Ces spécificités apparaissent au niveau énonciatif et ne peuvent se réduire à des différences syntaxiques, lexicales etc. Elles sont à lier, pour chaque langue, à la façon très culturelle dont le locuteur se situe a) par rapport à son propos b) par rapport au co-locuteur, c) au sein d'un type de discours. Ces façons de se situer sont signalées dans le texte en fonction de marqueurs linguistiques précis.

L'une des questions majeures que l'on posera sera de savoir si les outils de traduction automatique comme CHATGPT ou DEEPL prennent en compte les spécificités énonciatives des langues en contact.

Le séminaire vise l'apprentissage de la méthode linguistique qui permet d'identifier un problème de traduction, de le cerner en fonction d'un contexte discursif et de propriétés linguistiques fines, et de proposer des pistes de résolution.

Méthodologie visée : constitution de corpus, observations des textes, analyse des marqueurs linguistiques, commentaire de traduction, recherche de ressources sur Internet, consultation d'articles en linguistique contrastive et en traductologie…

Contrôle continu intégral : pour valider ce séminaire, les étudiants devront avoir effectué un exposé puis une analyse de traduction en comparant une traduction humaine et une traduction IA. Pour ce travail il faudra exploiter des données contrastives en s'appuyant sur l'appareil critique vu en séminaire. Il y aura un premier rendu de ce travail et les étudiants qui le souhaitent auront la possibilité de rendre ensuite une version « revue et corrigée » de ce travail afin de remonter leur moyenne.

Public : Ce séminaire est obligatoire pour les étudiants du M1 MRT (parcours anglais). Le séminaire est aussi ouvert aux étudiants du Master LLCCI anglais. Bien que le cours se fasse en anglais, un bon niveau en anglais et en français est nécessaire pour réussir à ce séminaire.

Bibliographie de référence :

Chuquet, Hélène, Hanote, Sylvie (2004) *Who's Speaking Please, Le discours rapporté,* Paris, Ophrys.
Chuquet, Hélène, Paillard, Denis (1987) *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Gap, Ophrys.
Gournay, Lucie, Merle, Jean-Marie, (2004) *Contrastes*, Gap, Ophrys.
Guillemin-Flescher, Jacqueline (1981) *Syntaxe comparée du français et de l'anglais, problèmes de traduction*, Gap, Ophrys.

D'autres articles seront à lire pendant le séminaire. Les documents du séminaire seront accessibles sur la page Eprel du séminaire.

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Ce séminaire est assuré en français. Pour y participer, un excellent niveau de français écrit est requis (C2).

Pour toute information sur **le mémoire de linguistique anglaise** (problèmes de traduction, lexique, grammaire, analyse du discours, variétés dialectales etc.) ou sur le **séminaire Linguistique et Problèmes de traduction**, écrivez à Mme Gournay à lucie.gournay@u-pec.fr

Mémoire de linguistique anglaise :
Le sujet peut porter sur un point de grammaire, de lexique ou encore se situer dans une perspective d'analyse du discours. Tous les sujets en liens avec des compétences linguistiques d'exploitation de corpus sont envisageables.

Aires germanophones

Séminaire de littérature allemande (en allemand)

Enseignant : Denis Bousch

Intitulé du cours (en allemand) : Les écrivains et le Classicisme de Weimar entre impétuosité des sentiments et recherche de l'harmonie.

Le Classicisme de Weimar, *die Weimarer Klassik*, est l'une des phases les plus importantes de l'histoire de la littérature allemande et une histoire collective de mécènes, de muses et d'écrivains animés par une passion commune pour l'histoire en général et l'héritage de l'Antiquité en particulier. Le séminaire propose un voyage dans une province allemande de micro-monarchies absolues, marquées par l'esprit des Lumières et secouées par les événements déclenchés par la Révolution française. C'est aussi l'histoire d'un dynamisme de groupe principalement mené par le duo Schiller-Goethe, autour duquel gravite une pléiade d'auteurs attirés par le *genius loci*. Les principales œuvres de cette période seront étudiées en mettant l'accent sur les interactions entre les différentes personnalités composant cette « cour des muses » de Weimar. On se concentrera sur la période 1786-1805, du premier voyage en Italie de Goethe à la mort de Schiller.

Indications bibliographiques :

- C. Dörr, Weimarer Klassik, ISBN-13: 978-3838529264
- Zumbusch Kornelia, Weimarer Klassik, eine Einführung, ISBN-13: 978-3476047700
- Weimarer Klassik, das grosse Lesebuch, ISBN-13 : 978-3596902026
- Dieter Borchmeyer, Weimarer Klassik, Porträt einer Epoche, ISBN-13: 978-3895470561

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Aires hispanophones

Séminaire de Littérature Hispano-Américaine (en espagnol)

Enseignante : Graciela Villanueva.

Intitulé du cours : Humour et horreur dans le théâtre (Mexique 1938), la nouvelle (Argentine, 2009 et 2016) et le cinéma latino-américains (Chili, Costa Rica, Argentine/Uruguay, 1973-2024)

L'humour et l'horreur sont deux voies apparemment opposées pour représenter et penser la réalité. Ces deux voies s'imbriquent pourtant souvent dans la production fictionnelle et documentaire de l'Amérique hispanique.

Le séminaire de cette année s'articulera en deux parties. La première partie portera sur trois films latino-américains qui ont été présentés au festival CLAP en 2024 et 2025 et qui seront de nouveau présentés à l'occasion d'une journée spéciale le 22 octobre 2025 au cinéma du Palais de Créteil. Le visionnement de ces trois films sera préparé au cours des quatre premières séances du séminaire. Les étudiants seront invités à produire un travail personnel sur ces films. Ce travail (oral ou écrit) fera partie de l'évaluation du séminaire. La deuxième partie du programme sera consacrée à la littérature hispano-américaine à travers l'étude de la production narrative et théâtrale du XXe et XXIe siècle en Argentine et au Mexique.

Nous étudierons les notions d'humour et d'horreur d'un point de vue théorique et nous verrons comment ces notions se déclinent dans un corpus littéraire et cinématographique produit entre 1938 (date de publication de *El gesticulador* de Rodolfo Usigli) et 2023-2024 (années de finalisation des trois films hispano-américains inclus dans notre programme).

La bibliographie théorique et critique sera précisée dans la brochure du séminaire.

Corpus de travail

Cinéma (fiction et documentaire)

- *El realismo socialista* (Chili, 1973-2023), de Raúl Ruiz et Valeria Sarmiento,
- *Delirio* (Costa Rica, 2024), de Alexandra Latishev
- *Mala reputación* (Argentine-Uruguay, 2024), de Marta García et Sol Infante.

Nouvelles

- Mariana Enríquez (Argentine), sélection de nouvelles de *Los peligros de fumar en la cama* (2009, rééd. 2017) et *Las cosas que perdimos con el fuego* (2016)

Théâtre

- Rodolfo Usigli (Mexique), *El gesticulador*, 1938

Important

Ce séminaire est obligatoire pour les étudiants inscrits en M1 et M2 LLCI aires hispanophones, en M1 et M2 LLCI aires hispanophones parcours FRAPP et en M1 et M2 meef espagnol. Les étudiants inscrits en MRT peuvent également le choisir.

Modalités de contrôle

Pour les étudiants inscrits en Meef ce séminaire fait partie de l'UE Aires Culturelles.

Les étudiants inscrits en LLCCI, en LLCCI parcours frapp et en MRT sont soumis au régime de *contrôle continu intégral*. L'évaluation s'articule pour eux en:

- une première épreuve écrite et/ou orale au cours du semestre (en fonction du nombre d'inscrits),
- une deuxième épreuve écrite (DST) à la fin du semestre,
- une épreuve orale proposée, au mois de janvier 2026, aux étudiants qui auront besoin d'un rattrapage.

La participation orale et l'assiduité sont prises en compte dans la moyenne finale.

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Séminaire de Civilisation hispanique (en espagnol)

Enseignante : à venir

Intitulé du cours : à venir

Calendrier du séminaire

Mercredi 10h30-13h00

Séances : 24/09, 01/10, 08/10, 15/10, 22/10, 05/11, 12/11, 19/11, 26/11, 17/12

Etudiants concernés

M1, M2 MEEF / M1, M2 LLCCI / MRT

Descriptif du séminaire : à venir

Modalités de contrôle

L'évaluation de ce séminaire suit le principe du contrôle continu. L'assiduité, sauf dispense, est nécessaire au bon déroulement des séances. Les étudiant.es MEEF auront une seule note au long du semestre, et les étudiant.es LLCCI, deux notes.

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Semestres Pairs 2 (Master 1) & 4 (Master 2)

Aires anglophones

Séminaire de civilisation américaine (en anglais)

Enseignant : Guillaume Marche

Intitulé du cours: "**San Francisco. Constructions socioculturelles et conflictualités"**

Sans être une mégapole, San Francisco est une ville intermédiaire de Californie qui occupe une place importante dans l'imaginaire et dans l'histoire des États-Unis, en raison notamment de son exceptionnalité. Celle-ci concerne non seulement sa topographie, mais aussi sa forme originale de démocratie municipale, l'histoire des mobilisations dont elle a été l'épicentre ou les profondes transformations sociales dont elle est le théâtre depuis environ 30 ans. Le séminaire a pour but de fournir des repères sur l'histoire de la ville, ses dynamiques socioculturelles et politiques, et leur caractère à la fois emblématique et exceptionnel. Le séminaire s'appuiera notamment sur des lectures données à l'avance, auxquelles les étudiant·es seront invité·es à réagir lors de chaque séance, dans la perspective d'une formation à la recherche. Ce séminaire est assuré en anglais.

Mode d'évaluation :
Le séminaire est ouvert aux étudiant·es des masters LLCCI, MEEF et MRT. Les modalités d'évaluation seront adaptées en fonction du cursus des étudiant·es. L'évaluation inclura un travail de recherche personnel. L'assiduité et la participation sont indispensables et seront également évaluées (note d'oral). Le séminaire est en contrôle continu intégral ; les étudiant·es n'ayant pas validé le séminaire bénéficieront d'une seconde chance.

Bibliographie indicative :
BOYD, Nan Alamilla, *Wide Open Town: A History of Queer San Francisco to 1965*, University of California Press, 2003.
CARLSSON, Chris (ed.), *Ten Years That Shook the City: San Francisco 1968-1978*, City Lights, 2011.
DELEON, Richard E., *Left-Coast City: Progressive Politics in San Francisco, 1975-1991*, University of Kansas Press, 1992.
HARTMAN, Chester, *City for Sale: The Transformation of San Francisco*, University of California Press, 2002.
MCCLELLAND, Cary, *Silicon City: San Francisco in the Long Shadow of the Valley*, Norton, 2018.
SIDES, Josh, *Erotic City: Sexual Revolutions and the Making of Modern San Francisco*, Oxford University Press, 2009.
SOLNIT, Rebecca, *Infinite City: A San Francisco Atlas*, University of California Press, 2010.
WALKER, Richard, *Pictures of a Gone City: Tech and the Dark Side of Prosperity in the San Francisco Bay Area*, PM Press, 2018.
Une bibliographie complète sera fournie en début de semestre.

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Séminaire de linguistique anglaise (en français)

Enseignant : Colette Rieu

Intitulé du cours : « Linguistique de l'énonciation et analyse de marqueurs »

L'objectif principal de ce séminaire est de donner aux étudiants l'occasion d'explorer des thèmes de recherche dans le domaine de la linguistique énonciative et de l'étude des marqueurs. Pour suivre ce séminaire, vous devez au préalable avoir de bonnes bases en grammaire mais aussi en analyse linguistique de texte telles qu'elles sont enseignées jusqu'en L3.

On partira de ces connaissances qui sont normalement acquises en L2 et en L3 pour explorer les marqueurs linguistiques dans plusieurs contextes extraits de corpus conséquents. Si besoin, vous devez réviser vos connaissances en grammaire avant le début du séminaire.

Lors du séminaire, on s'intéressera aussi bien à l'étude des marqueurs en contexte qu'à la lecture d'articles linguistiques

<u>Modalités de contrôle</u> : Contrôle continu intégral

Il y a deux tâches obligatoires :
Un oral (50%) : Présentation ou animation d'une séance du séminaire
Un écrit (50%) : un devoir de recherche écrit

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Aires germanophones

Séminaire de civiliation allemande (en allemand)

Enseignant : Laure Gallouët

Intitulé du cours : Sortir de la guerre et construire la paix en Europe : le rôle de la diplomatie et des traités internationaux

L'histoire du continent européen est traversée par des guerres et des conflits d'ampleur plus ou moins grande, qu'ils se limitent à une échelle régionale ou bien s'étendent jusqu'à se transformer en conflit mondial. Au-delà de l'affrontement entre puissances européennes, les logiques d'alliances mais aussi la volonté de mener une « guerre préventive » peuvent avoir un effet d'amplification et de propagation des tensions internationales, jusqu'à évoluer en affrontement militaire. À l'issue des conflits s'ouvre néanmoins une phase de sortie de guerre, d'une durée variable, où sont fixées les conditions de la paix à venir.
Ce séminaire se propose d'aborder la question des « sorties de guerre » et des logiques à l'œuvre pour (re)construire la paix sur le continent européen. Une attention toute particulière sera accordée aux pays de langue allemande et au règlement des conflits qui les ont opposés à d'autres puissances européennes, que l'on pense par exemple aux tumultueuses relations franco-allemandes et aux différents conflits contre « l'ennemi héréditaire » français, aux règlements de la paix post-1945 ou encore à la fin des logiques de Guerre froide. Une réflexion sera menée sur la manière d'aboutir à la paix et sur le rôle des négociations diplomatiques, des sommets et des traités internationaux.
Ce séminaire s'attachera à donner des clés pour comprendre les relations internationales et les logiques qui prévalent lors de l'établissement de traités internationaux, où peut se lire la volonté d'établir de nouvelles règles, voire un nouvel ordre mondial. Les grands moments de codification des relations internationales (avec par exemple le Traité de Westphalie, l'Acte final du Congrès de Vienne, les Conventions de la Haye…) et la mise en place d'une architecture de sécurité commune placée sous le signe de la coopération amèneront à interroger le rôle des grandes organisations internationales (SDN, ONU, OTAN,

CSCE/OSCE) mais aussi de l'organisation supranationale qu'est l'UE, conçue comme un projet de paix, puis dotée d'une politique étrangère et de sécurité propre.

Indications bibliographiques:

- Beham Markus P., Fink Melanie, Janik Ralph, *Völkerrecht verstehen – Lehrbuch*, Wien, Facultas, 2015.
- David Charles-Philippe, Schmitt Olivier, *La guerre et la paix – Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 4e éd., 2020.
- Gärtner Heinz, *Internationale Sicherheit: Definitionen von A - Z*, Baden-Baden, Nomos, 2005.
- Hauser Gunther, *Das europäische Sicherheits- und Verteidigungssystem und seine Akteure*, 9. Auflage, Wien, BMLVS, 2019.
- Meijer Hugo, Wyss Marco (ed.), *The Handbook of European Defence Policies and Armed Forces*, Oxford, Oxford University Press, 2018.
- Rousseau Frédéric (dir.), *Guerres, paix et sociétés (1911-1946)*, Paris, Atlande, 2004.
- Schimmelfennig Frank, *Internationale Politik*, Paderborn, Wien, Schöningh, 2008.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu intégral : Une note d'oral (exposé) + deux notes d'écrit

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Aires hispanophones

Séminaire Civilisation hispano-américaine (en espagnol)

Enseignants : Sergio Delgado et Laura Lema Silva

Intitulé du cours : « Le documentaire, un autre cinéma »

Dans ce séminaire propose une introduction au cinéma documentaire, un cinéma appelé, ces dernières années, documentaire « de création » ou « d'auteur ». Ces dénominations sont discutables, mais il est nécessaire de comprendre la spécificité du cinéma artistique non fictionnel par rapport à l'immense production audiovisuelle didactique, journalistique, propagandiste ou purement publicitaire.

Nous analyserons l'importance du documentaire dans l'histoire du cinéma et dans l'actualité : sa fonction, telle que proposée par Beceyro et Guy Gauthier, en tant qu'« un autre cinéma ».

Au cours du séminaire, l'enseignant proposera un corpus de films à étudier. Les étudiants devront réaliser un travail de recherche en choisissant un film documentaire qu'ils présenteront à l'oral et en produisant un mini-mémoire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES PRINCIPALES

Guy Gauthier, *Le documentaire, un autre cinéma. Histoire et création*, 5a edición, Armand Colin, Paris, 2015.

Raúl Beceyro, *Cinco ensayos sobre cine documental*, Universidad Nacional del Litoral, Santa Fe, 2023.

Important :
Ce séminaire est obligatoire pour les étudiants inscrits en : M1 recherche espagnol : UE 6, M2 recherche espagnol : UE 9, M1 MEEF espagnol : UE 7

Modalités de contrôle : la note du contrôle continu sera le résultat des exposés oraux sur des travaux de lecture des œuvres au programme (pour la partie iconographique) et d'un travail écrit (mini-mémoire) qui sera rendu à la fin du semestre (pour la partie cinéma)

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Autres Séminaires de l'UPEC ouverts aux étudiants du M1-M2 recherche LLCCI (séminaire d'option exclusivement)

Des séminaires M1-M2 sont également proposés par les LLSH en histoire, Lettres et philosophie pour les étudiants en parcours recherche LLCER qui suivent deux séminaires (dont un d'option) au **M1 S2 et en M2 S3 seulement**

Se référer aux livrets des masters Histoire, Lettres et Philosophie pour en avoir la liste ou contacter les responsables de ces masters (ainsi que les secrétariats concernés) :

Histoire : Warren Pezé warren.peze@u-pec.fr
Lettres : Mme Ducas sylvie.ducas@u-pec.fr et Damien Zanone damien.zanone@u-pec.fr
Philosophie : Mme Anne-Laure Therme anne-laure.therme@u-pec.fr

Enseignements mutualisés Tronc commun M1

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE - M1 S1

Cours en tronc commun pour les étudiants du M1 (allemand, anglais et espagnol)

10 séances de cours d'1h30 (Enseignante : Mme Moine)

Le cours a pour objectif de développer l'autonomie des étudiants de Master dans leur travail de recherche. Trois axes de compétence seront travaillés :

- la définition du projet de recherche : quelle problématique ? Quelle méthodologie? Quel corpus?
- l'approche scientifique : où trouver les informations ? Comment utiliser des sources ? Comment les citer ? Quel usage faire d'internet?
- la rédaction du mémoire et la soutenance : quelle structure? Quel style rédactionnel? Quelle présentation?

Le cours sera interactif, car les étudiants devront effectuer des tâches de recherche documentaire, d'écriture etc. A chaque séance, un sujet sera traité et donnera lieu à des tâches précises à effectuer seul ou en binôme. Tous les documents du cours seront disponibles sur le site EPREL du cours.

+ 6h de stage en bibliothèque : méthodologie de la recherche bibliographique
Enseignante : **Mme Nigues**
LIEU : salles de formation de la BU
PUBLIC : Etudiants de master LLCER, parcours principal.

Un cours de méthodologie de la recherche bibliographique de 6 heures (2 x 3h) est construit pour aider les étudiants de Master dans le cadre de leur travail de recherche. Il y a deux groupes distincts selon la spécialité et les disponibilités.

• Présentation des centres de ressources, des catalogues nationaux et des grands catalogues collectifs.
• Utilisation des bibliographies courantes et rétrospectives
• Recherche dans les bases de données spécialisées
• Accès au corpus de textes numérisés
• Présentation de logiciels de gestion des références bibliographiques

Bibliographie et webographie indicatives :

- Pierre N'Da. *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat en lettres, arts, sciences humaines et sociales : informations, normes et recommandations universitaires, techniques et pratiques actuelles*. Paris : L'Harmattan, 2007.
- Bernard Pochet. *Méthodologie documentaire : rechercher, consulter, rédiger à l'heure d'Internet*. Bruxelles : De Boeck, 2005. 2e édition.

Mode d'évaluation

- 40 % oral (Pecha Kucha)
- 60% écrit (Devoir de méthodologie de la recherche)

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

TICE : INFOGRAPHIE, INFORMATIQUE TEXTUELLE-M1 S2

Ce cours est obligatoire pour tous les étudiants du master LLCCI.

Enseignant : Cyrielle Montrichard

L'enseignement (en salle informatique) est accessible sur la plate-forme en ligne EPREL.

Comment mobiliser les outils numériques pour explorer les caractéristiques d'une langue, d'un auteur, d'un genre discursif ? Ce cours proposera une introduction à quelques logiciels et outils en ligne permettant d'explorer des corpus textuels au moyen, entre autres, de mesures statistiques. En amont, nous proposerons une réflexion sur l'objet corpus : qu'est-ce qu'un corpus et comment construire un corpus « interprétable » avec les outils de l'analyse de données textuelles.

Le contrôle consistera dans la construction d'un dossier où les étudiants seront amenés à choisir un corpus de travail, à construire une problématique de recherche et à mobiliser les outils adéquats pour y répondre.

Finalités M1 S1 et S2, M2 S3 et S4

Ces enseignements sont choisis par les étudiants en fonction de leur projet professionnel. Demandez conseil à vos responsables de parcours dès début septembre.

LANGUE VIVANTE 2 (M1 S1 S2- M2 S3 S4)

19,5 heures de cours, soit 13 séances d'1h30.

**** Si vous êtes en M1 et que vous choisissez ce cours de LV2, vous devez le prendre aux deux semestres.***
**** Si vous êtes en M2 et que vous choisissez ce cours de LV2 au semestre 1, il est possible de ne pas le suivre au semestre 2 si vous faites un stage ou une mobilité internationale au second semestre. Attention : l'inverse n'est pas envisageable.***

Les cours d'**allemand**, d'**anglais** et d'**espagnol** proposés en Master correspondent au niveau 4 avancé mais des tests de niveau seront proposés aux étudiants à la rentrée et il sera possible, en fonction des résultats obtenus, de suivre des cours de niveau Débutant, niveau 1, niveau 2 ou niveau 3 proposés en Licence (en L3 notamment). Les étudiants peuvent choisir à l'entrée en Master 1 une LV2 autre que celle étudiée au lycée et/ou jusqu'au niveau Licence, et décider donc de commencer l'étude d'une nouvelle langue au niveau débutant.

Attention : il n'est pas possible de suivre un enseignement dans sa langue maternelle. Pour es étuidnats étrangers, il ets conseillé de suivre un cours de Français Langue Etrangère (FLE) au sein du DELCIFE.

Se renseigner auprès des secrétariats du LANSAD (Bureau i2 112) et du FLE
sec.lansad-llsh@u-pec.fr - Tel : 01 45 17 11 87

Enseignement TRADUCTION (version et thème) M1 S1 et S2

19, 5 heures de cours, soit 13 séances d'1h30.

Les cours de traduction (tronc commun M1 recherche et M1 MEEF enseignement) sont proposés en allemand, en anglais et en espagnol aux étudiants du Master 1 LLCER.

Allemand :
Version (semestre 1) : Mme GALLOUET (laure.gallouet@u-pec.fr)
Thème (semestre 2) : M. BOUSCH (bousch@u-pec.fr)
Anglais :
Version (semestre 1) : M. ATHENOT(eric.athenot@u-pec.fr)
Thème (semestre 2) : Mme COFFIN (charlotte.coffin@u-pec.fr)
Espagnol :
Thème (semestre 1) : Mme VILLANUEVA (maria-graciela.villanueva@u-pec.fr)
Version (semestre 2) : Mme CORONA MARTINEZ

Pour les étudiants inscrits en contrôle continu, l'assiduité est obligatoire, et les travaux demandés par les enseignants doivent être impérativement rendus

Mode d'évaluation: Contrôle continu classique (et non CCI)

- Session 1 :
- Régime général (C.C) DST 50% en cours de semestre et partiel final 50% (épreuve de 2h).
- Régime dérogatoire : examen écrit à la même date que le partiel final des étudiants en régime général : 100% (épreuve de 2h).
- Session 2 : 1 examen écrit (100%)

FLE (renforcement du français pour étudiants non francophones) (M1 S1-S2 et M2 S3-S4)

Uniquement pour les étudiants étrangers (non francophone natif) souhaitant renforcer leur français et sous réserve des places disponibles : le DELCIFE (UPEC, https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e-international-e/apprendre-le-francais/cours-de-francais-langue-etrangere-fle-inscrivez-vous-au-test-de-niveau-du-delcife) propose des cours de français niveau C1. Le choix de ce cours de français avancé peut se faire à la place par exemple d'un cours de traduction, ou d'une nouvelle langue étrangère (LANSAD). Le secrétariat peut être contacté à cette adresse : delcife@u-pec.fr

Maison des Langues et Relations Internationales
Bureau 14 (Rez-de-chaussée)
Site du Mail des Mèches

Patrimoine : concepts et pratiques (M1 S1)

Enseignant : Caroline Zekri-Postacchini
Durée : 18 h

Ce cours propose une analyse de la notion de patrimoine, des usages qui en sont faits et des enjeux qu'elle soulève à partir d'une étude de cas, celui du « patrimoine méditerranéen ». Nous analyserons la notion de « patrimoine méditerranéen » comme résultat d'une construction historique, politique et géopolitique marquée par trois processus majeurs : la colonisation, la construction des États-nations et celle de la communauté internationale. Dès lors, nous chercherons à comprendre quels sont les processus d'authentification, de sélection et de qualification des objets, des lieux et des pratiques qui constituent le patrimoine matériel ou immatériel d'une communauté. Quel a été et quel est le rôle des institutions patrimoniales nationales et internationales ? Quels usages politiques du patrimoine sur les différentes rives de la Méditerranée ?

Nous tâcherons de répondre à ces questions à travers quelques études de cas d'institutions patrimoniales, comme par exemple le *Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM)* à Marseille, la *Fondazione Mediterraneo* à Naples, le *Musée de la Confiance et du Dialogue pour la Méditerranée – Museo della Fiducia e del Dialogo per il Mediterraneo*, sur l'île de Lampedusa, au large de la Sicile, que l'on pourra comparer, toujours à Lampedusa, au petit – et tout premier – musée des migrants, le *Museo PortoM*, créé par Giacomo Sferlazzo et le collectif Askavusa. On pense également aux trois musées d'archéologie d'Istanbul, à la *Bibliotheca Alexandrina*, la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie en Égypte ou encore au programme *Euromed Heritage*, lancé en 1998 et financé par la Commission européenne, qui vise à soutenir les pays méditerranéens dans leurs efforts de conservation et de valorisation de leur patrimoine culturel.

Bibliographie indicative
Benedict ANDERSON, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1991.
Julien BONDAZ, Cyril ISNART et Anaïs LEBLON, « Au-delà du consensus patrimonial. Résistances et usages contestataires du patrimoine », *Civilisations*, 2012/2 (61-1), p. 9-22.
URL : https://www.cairn.info/revue-civilisations-2012-2-page-9.htm

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral (1 note d'écrit, une note d'oral, pour tou·te·s les étudiant·es + une note de seconde chance).

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Interculturel et Langues (M1 S1)

Enseignante : Véra Delorme

Durée : 18h (

Le cours « Interculturel et Langues » s'inscrit dans les enseignements orientés professionnellement (FLE) du MASTER LLCCI. Il vise la sensibilisation aux dimensions interculturelle et linguistique de la mobilité étudiante à l'international, et, plus particulièrement, d'un enseignement du FLE dans le cadre d'un lectorat ou assistanat à l'étranger (CIEP, Fulbright, etc.). Les objectifs visés par le module sont la connaissance des enjeux de la mobilité étudiante à l'international (aspects géographiques, historiques, politiques, juridiques, etc.) et les compétences de communication en contexte interculturel et dans une langue étrangère (communication exolingue).

Bibliographie

- ANQUETIL, M. (2006). *Mobilité Erasmus et communication interculturelle : une recherche-action pour un parcours de formation*. Berne : Peter Lang.
- BEACCO, J.-C., M. BYRAM, M. CAVALLI, D. COSTE, M. E. CUENAT, F. GOULLIER & J. PANTHIER. (2010). *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle.* Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- BYRAM, M. (sous la dir. de), (2003). *La compétence interculturelle.* Division des Politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- COSTE, D., MOORE, D. & ZARATE, G., (1997). *Compétence plurilingue et pluriculturelle.* Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- GOHARD-RADENKOVIC ET A. JALIL AKKARI (2008). *Coopérations internationales : entre accommodements interculturels et utopies du changement*, Paris, L'Harmattan
- UNESCO (2013). *Compétences interculturelles. Cadre conceptuel et opérationnel.* Plate-forme intersectorielle pour une culture de la paix et de la non-violence.

Mode d'évaluation: contrôle continu classique.

Etudiants en régime général : 1 note d'écrit, 1 note d'oral.
Etudiants en régime dérogatoire : 1 épreuve écrite
Rattrapage : 1 épreuve écrite

Initiation à l'enseignement du français langue étrangère (M1 S2)

Enseignante : Véra Delorme
Durée : 18h

Le cours « Introduction à l'enseignement du FLE » s'inscrit dans les enseignements orientés professionnellement (FLE) du MASTER LLCCI.
Il est conçu pour préparer les étudiants à l'enseignement du Français langue étrangère dans des structures implémentées à l'étranger. A la fin du module, les étudiants seront capables de concevoir et animer des séquences d'enseignement, sélectionner et élaborer le matériel didactique, procéder à l'évaluation des acquis langagiers. Ils seront également capables d'identifier et d'adapter une approche méthodologique aux réalités du contexte (publics, niveaux de langue, etc.).

Bibliographie de base :

- COURTILLON, J., 2003, Elaborer un cours de FLE, Paris, Hachette.
- CUQ, J.-P. (dir), 2003, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Asdifle, CLE International.
- CUQ (J.P.) et GRUCA (I.), 2002, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Grenoble, PUG.

- GERMAIN. C., 1993, Evolution de l'enseignement des langues: 5000 ans d'histoire, Paris, Clé International.
- MARTINEZ, P., 1996, La didactiques des langues étrangères, Paris, PUF, Que sais-je?
- PUREN, C., 1995, " Des méthodologies constituées et de leur mise en question ", in Pêcheur, J. et Vigner, G., dir., Méthodes et méthodologies, Paris, Hachette, Le Français dans le monde, n° spécial.

Mode d'évaluation : Contrôle continu classique.

Etudiants en régime général : 1 note d'écrit, 1 note d'oral.
Etudiants en régime dérogatoire : 1 épreuve écrite
Rattrapage : 1 épreuve écrite

Conception de réseaux plurilingues (M1 S2)

Enseignants : Caroline Zekri

Durée : 10h de cours

Le cours « Conception de réseaux plurilingues » s'inscrit dans les enseignements orientés professionnellement du MASTER LLCCI. Il vise deux objectifs :

- la compréhension de la notion de réseau et des différents secteurs dans lesquels elle est mobilisée à l'échelon régional et international
- la rédaction d'un projet de création de réseau

Après une introduction théorique sur l'histoire et les contours du concept de réseau en sciences humaines et sociales, les étudiant.es seront formés au décryptage de réseaux culturels, académiques, associatifs ou militants, à partir d'études de cas de réseaux existants. Il s'agira d'appréhender leur genèse, leur fonctionnement, notamment en termes d'action collective, leurs évolutions majeures et les contraintes auxquelles les acteurs qui les animent sont confrontés. A partir des notions abordées, les étudiant.es seront ensuite accompagnés dans l'établissement d'un cahier des charges pour la constitution d'un nouveau réseau. L'accent sera mis sur la méthodologie (analyse du secteur, rédaction du projet, organisation et administration d'un réseau) et sur la dimension plurilingue des pratiques et des enjeux.

Liste indicative de réseaux pertinents

- Réseau Eurovision de l'EBU : www.ebu.ch
- Eurodram (Réseau européen de traduction théâtrale) : www.eurodram.org
- Migrant Dramaturgies Network : https://migrantdramaturgies.tumblr.com/
- Migreurop (Réseau européen et africain d'associations, de militant.es et de chercheurs) : www.migreurop.org
- Réseau Éducation Sans frontières (RESF) : http://www.educationsansfrontieres.org/
- Caritas Internationalis : www.caritas.org
- UMIFRE (Réseau des Instituts français de recherche à l'étranger) : www.umifre.fr
- Canopé (Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques) : www.reseau-canope.fr

Mode d'évaluation : Contrôle continu classique.

Edition numérique (M1 S2)

Enseignante : Rossana De Angelis
Durée : 20h

Le cours porte sur différents domaines et différents formats de l'édition numérique. Il se développe selon trois volets : transformation, création, diffusion. Dans un premier temps, les étudiants pourront explorer les changements à l'œuvre dans le marché de l'édition, évaluer les effets culturels et sociétaux des usages actuels du livre papier et du livre numérique, comprendre les enjeux de la mise en page et de la mise en écran, et le passage de la littérature numérisée à la littérature numérique. Dans un deuxième temps, ils pourront analyser les différents formats numériques et leurs hybridations. Dans un troisième temps, ils découvriront les différents circuits consacrés à la distribution, la circulation et la diffusion de la littérature numérique fictionnelle et scientifique. Plusieurs séances seront animées par des professionnels de l'édition numérique.

Bibliographie indicative
Dacos, Marin & Mounier, Pierre (2010), *L'édition éléctronique*, Paris, La Découverte. Disponible en ligne : https://books.openedition.org/pum/306
Documents issus du site du Syndicat National de l'Édition : https://www.sne.fr/numerique-2/

Contrôle des connaissances : Contrôle continu integral (3 notes d'écrit incluant le rattrapage). Type d'écrit : un dossier thématique et la conception d'un projet sur un aspect ou une problématique des éditions numériques.

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Séminaire hors spécialité (M1 S1-S2)

En concertation avec votre directeur ou directrice de mémoire, vous pouvez choisir comme finalité un séminaire hors spécialité. Il peut s'agir d'un séminaire de recherche

- dans un autre parcours LLCCI (par exemple, votre spécialité LLCCI c'est l'allemand et vous choisissez de suivre un séminaire d'anglais)
- dans un autre Master (par exemple, master d'histoire ou de lettres).

FINALITES sans cours (M2 S3-S4)

A chaque semestre, les étudiants de M2 devront obtenir 9 ECTS soit par la validation d'un stage de 3 à 6 mois soit par la validation de tâches professionnalisantes qui seront évaluées. A noter que les étudiants en séjour à l'étranger pourront aussi être dispensés de la validation des finalités en M2.

Les finalités de M2 ne sont pas adossées à un enseignement. L'étudiant/e travaille donc en autonomie mais doit demander conseil à son encadrant/e. **C'est aussi le directeur ou la directrice du mémoire qui vous orientera dans le choix de vos sujets pour les deux premières finalités. Pensez à les solliciter le plus rapidement possible dans le semestre !**

Compte rendu analytique de communications (3ECTS) ou « Produire un écrit professionnel 1 » et « Produire un écrit professionnel 2 »
Il s'agit d'assister à une manifestation culturelle ou scientifique (journée d'étude, colloque, exposition, interview, festival) et de présenter un retour formel des manifestations suivies. *L'aspect rédactionnel* sera l'axe fondamental de cette EC.

Co-organisation / participation à un projet scientifique (3ECTS) ou « Participer à un projet collectif 1 » et « Participer à un projet collectif 2 »
Les étudiants de M2, sous la direction de leur encadrant/e de mémoire, auront à participer à un travail collectif. Il pourra prendre des formes variées : rédaction d'un appel à communication, co-organisation scientifique ou logistique d'une journée d'étude, écriture d'un projet de recherche, dépouillement d'un

questionnaire etc. *L'aspect organisationnel et la capacité à faire partie d'une équipe* en vue de mener à bien un projet seront prioritaires pour cette EC.

Monter son projet professionnel (3ECTS) semestre 3
Vous allez bientôt finir votre master. Il faut vous préparer à la suite (poursuite d'étude, voyage de fin d'étude, préparation d'un stage etc…) afin de réussir sereinement votre entrée dans le monde du travail. Pour ce faire, il faut réfléchir à une stratégie en adéquation avec le secteur de travail visé, collecter des informations, étudier les possibilités (comme le Volontariat international en entreprise (VIE), en administration (VIA), les métiers des alliances françaises etc…). Vous serez donc amené/e à préparer un « grand oral » pour présenter, fin décembre, votre projet pro devant un jury d'enseignants (qui n'inclura par votre directeur ou directrice de recherche).

- Prendre contact avec M. Nicolas Bilet (nicolas.bilet@u-pec.fr), responsable du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et des formations continues et alternantes. Une formation d'1h sera organisée en ligne début octobre afin de comprendre les objectifs de votre oral et de préparer votre CV.

Suivi du projet professionnel (3ECTS) semestre 4 ou « Consolider son projet »
Vous mettez en œuvre le projet professionnel présenté en fin de semestre 3.
Il s'agira de réaliser un entretien et de monter la vidéo de cet entretien réalisé avec un professionnel du secteur d'activités envisagé dans le projet pro du S3. Le diaporama sera à envoyer **pour le 4 mai 2026** à Mme Villanueva (maria-graciela.villanueva@u-pec.fr), Mme Gallouët (laure.gallouet@u-pec.fr) et Mme Moine (fabienne.moine@u-pec.fr).

Des consignes plus précises seront transmises en début de S4

10. PRINCIPES GENERAUX CONCERNANT LES RESULTATS

Dans le cadre européen, pour le développement de la coopération universitaire et de la mobilité, tous les enseignements sont validés sous forme d'ECTS :
> Un semestre de master = 30 ECTS
> Une année de master = 60 ECTS
> Le master complet = 120 ECTS

Compensation des résultats en master 1

Les résultats sont comptabilisés à quatre niveaux :
- L'ECUE (Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement)
- L'UE (Unité d'Enseignement)
- Le semestre
- L'année

Aux deux semestres du Master 1, les notes sont additionnées selon des coefficients déterminés et la moyenne est calculée. Il y a donc « compensation » entre les ECUE d'une même UE, entre les UE d'un même semestre et, enfin, entre les deux semestres.

Attention, il existe une note plancher dans les UE de spécialité en M1 : il faut obtenir une moyenne générale d'au moins 10/20 ET au moins 8/20 aux UE de spécialité pour passer en M2.

Attention, en Master 2, la compensation s'exerce à l'intérieur de chaque semestre, mais il n'y a pas compensation entre les deux semestres

→ L'étudiant n'est pas autorisé, dans le but d'augmenter sa note, à représenter des UE ou ECUE déjà validés (> ou = 10).

Mentions de diplôme

Les mentions sont attribuées sur la base de la moyenne sur 20 des deux derniers semestres du diplôme concerné, soit les deux semestres de M1 pour la maîtrise et les deux semestres de M2 pour le Master.

A partir de 12 > mention Assez bien
A partir de 14 > mention Bien
A partir de 16 > mention Très bien

11. VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à *Master*) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M2 et titularisation à l'issue d'une année en tant que stagiaire de l'Education Nationale.

ECTS : *European Credit Transfer System* : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

INSPÉ : Institut Supérieure du Professorat et de l'Education, qui remplace les ESPE dans chaque académie et participe à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LLCER, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription "en thèse" est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE (Elément constitutif d'une unité d'enseignement = matière).

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

12. STAGES ET SEJOURS A L'ETRANGER

Responsables enseignants des PROGRAMMES à l'ETRANGER (Erasmus, lectorat, assistanat) :

Coordinateur pédagique par département :

- Grande-Bretagne : Eric Athenot, eric.athenot@u-pec.fr

- Etats-Unis: Marie Olivier, marie.olivier@u-pec.fr
- Espagne : Béatrice Rodríguez, beatrice.rodriguez@u-pec.fr
- Amérique latine : Sergio Delgado, sergio.delgado@u-pec.fr
- Allemagne, Autriche et Hongrie : Denis Bousch, bousch@u-pec.fr

Relations internationales de la Faculté

Assesseur de la Faculté aux relations internationales : Laure Gallouët : laure.gallouet@u-pec.fr

Vincent Ronach (contrats ERASMUS)
Site Campus centre - bâtiment i, bureau 102
international-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 66 86
Erasmus LLSH : https://llsh.u-pec.fr/international/partenaires-erasmus
et https://llsh.u-pec.fr/international/partir-etudier-a-l-etranger

Service des relations internationales de l'Université

Maison des langues et des relations internationales : ri@u-pec.fr
Plus d'info: www.u-pec.fr > Etudiant > International

llsh.
u-pec
.fr

Université Paris-Est Créteil
61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université